



Yara France  
Service Marketing / Opération N-Tester®  
Immeuble OPUS12  
77, Esplanade du Général de Gaulle  
CS 90047  
92914 PARIS LA DEFENSE  
Email : contact-fr@yara.com

# BoN de Commande N-Tester

Le pilotage tout simplement



DATE DE COMMANDE :

NOM DE LA STRUCTURE :

**ADRESSE DE LIVRAISON**

Nom	
Prénom	
Raison Sociale	
Adresse	
Ville	
CP	
Tél	
Fax	
n°SIRET	
n°SIREN	
n° TVA	
e-Mail	

**ADRESSE DE FACTURATION si différente**

Nom	
Prénom	
Raison Sociale	
Adresse	
Ville	
CP	
Tél	
Fax	
n°SIRET	
n°SIREN	
n° TVA	
e-Mail	

Votre Distributeur :

Référence	Désignation	Qté	Prix à l'unité (HT)	Montant HT
<b>N-Tester®</b>	Chlorophylle-mètre N-Tester® avec coffret transport livré franco de port et d'emballage		<b>1 710,00 €</b>	
	<b>Tarif dégressif</b>			
	Si achat entre 2 et 5 appareils		<b>1 620,00 €</b>	
	Si achat entre 6 et 10 appareils		<b>1 560,00 €</b>	
	Si achat entre 11 à 20 appareils		<b>1 460,00 €</b>	
	+ Forfait illimité annuel d'accès au Conseil N-Tester®		GRATUIT	inclus
			<b>Total HT</b>	
			<b>TVA 20%</b>	
			<b>Total TTC</b>	

**SOUS RESERVE DE STOCK DISPONIBLE ET VALABLE JUSQU'AU 30/06/2018**

Délai de livraison : sous 4 semaines maximum.

Ce bon de commande dûment complété, ainsi que l'acceptation de nos conditions générales de ventes doit être accompagné, doit être envoyé avec les documents suivants :

- Chèque bancaire à l'ordre de Yara France
- Kbis
- RIB

A envoyer à l'adresse suivante :

**Yara France - Service Marketing**  
**Responsable Outils**  
**Immeuble OPUS12**  
**77, Esplanade du Général de Gaulle**  
**CS 90047**  
**92914 PARIS LA DEFENSE**

J'accepte les "Conditions générales de vente" disponible au dos de ce bon de commande ou sur notre site internet.

Date  
Signature

Cachet Société

Note : si ces critères ne sont pas réunis la commande ne pourra pas être pris en charge

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1- ACCEPTATION DES COMMANDES

Aucune vente ne sera considérée comme parfaite si elle n'est pas confirmée par un écrit de la part de YARA France. Cocher la case d'acceptation des conditions générales de vente (présent sur notre site internet et sur notre bon de commande) vaudra, de la part de l'acheteur, à accepter nos conditions générales de vente (disponible sur notre site ou au dos du bon de commande).

## 2- EXPEDITONS

L'exécution d'une commande est toujours prévue en disponible. Si l'acheteur précise dans sa commande une date de livraison, celle-ci n'est portée sur l'accusé de réception de commande qu'à titre purement indicatif afin que l'expéditeur en tienne compte dans toute la mesure du possible. En aucun cas, YARA ne garantit la date de livraison.

## 3- FACTURATION

Sauf dérogation expresse, la facturation, tant en ce qui concerne le produit que les emballages, taxes, droits et frais accessoires est faite aux prix et conditions convenus à la date de commande sans que l'acheteur puisse se prévaloir des prix ou conditions en vigueur à la date de livraison ou à la date de livraison demandée par lui.

## 4- PAIEMENT

Sauf convention contraire, tous les paiements s'entendent par virement, chèque ou carte de crédit (sur notre site internet) établies selon les techniques autorisées par la réglementation bancaire en vigueur. Il est précisé que pour les chèques, la commande ne sera validée qu'à réception et encaissement de ce dernier. Seuls ceux effectués à l'ordre de YARA France sont libératoires. Le défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, de même que la constatation de faits, susceptibles de mettre en péril le recouvrement de nos créances (proprêts, saisies, poursuites exercées par des tiers, rejet de la signature par la Banque de France, décès, incapacité, etc.), de diminuer les garanties offertes par l'acheteur ou d'augmenter gravement ses engagements (hypothèques, nantissement, cautionnement, etc.), rendront de plein droit exigibles, huit jours après mise en demeure, toutes factures non encore échues, sans préjudice, si notre Société y a convenance, d'annuler tous les délais de règlement antérieurement consentis, de suspendre toutes livraisons restant éventuellement à exécuter, ainsi que de résoudre de plein droit et sans nouvelle mise en demeure les commandes non déjà réglées par l'acheteur.

## 5- CONDITIONS DE REGLEMENT

### A) DÉLAI DE REGLEMENT

Sauf stipulation contraire, le délai de paiement est fixé à 30 jours fin de mois d'expédition. La date de paiement est mentionnée sur la facture.

### B) PÉNALITÉS DE RETARD

De convention expresse et sans qu'il soit besoin de mise en demeure, toute somme non payée par l'acheteur à son échéance portera de plein droit des pénalités jusqu'à parfait paiement à un taux mensuel égal à :

(Taux d'intérêt légal x 10) TVA en sus  
12

Les éventuelles remises et ristournes hors factures ne seront acquises à l'acheteur que dans la mesure où celui-ci sera à jour de ses règlements.

### C) FRAIS DE RECouvreMENT

En sus des pénalités de retards visées en B) ci-dessus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ par facture impayée, nous sera due de plein droit par l'acheteur qui ne respecterait pas ses échéances.

## 6- TRANSPORT

Le transfert des risques se faisant à l'expédition chez le vendeur, les marchandises et emballages voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur. Il appartient à l'acheteur de faire les réserves nécessaires auprès du transporteur, le cas échéant comme indiqué en articles 7 et 8.

## 7- RECEPTION

La marchandise est reçue et acceptée par l'acheteur en contrepartie d'une signature de ce dernier. La marchandise voyageant aux risques et périls du destinataire, le vendeur n'assume aucune responsabilité après la remise au transporteur. Le fait que le prix de vente englobe les frais de transport n'apporte pas de dérogation à cette clause. Il est donc recommandé au destinataire de vérifier soigneusement le chargement à sa réception et, conformément aux dispositions des articles 105 et suivants du Code de Commerce (dans les 3 jours et par lettre recommandée ou email avec N° de colis), de demander au transporteur qui est seul responsable, même dans le cas où le contenant serait plombé. le remboursement des manquants, pertes ou dommages qui seraient constatés. Aucune réclamation concernant notamment la facturation, les emballages, la présentation ou la conservation du produit etc. ne sera admise si elle parvient à notre société plus de quinze jours après la réception de la marchandise.

## 8- GARANTIES. RECLAMATIONS

En cas de livraison reconnue défectueuse ou non conforme, hors dommages liés au transport notre responsabilité est strictement limitée à l'obligation de remplacer la marchandise à l'exclusion de tous dommages et intérêts quelconques. YARA France ne sera pas responsable cas des réclamations portant sur un produit détourné de son usage et/ou ayant subi des adjonctions diverses du fait de l'utilisateur et changeant de ce fait ses caractéristiques initiales, de même qu'en cas de réclamation résultant d'une utilisation erronée ou non conforme à la prudence et aux usages d'un bon père de famille.

## 9- CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ— loi n°80.335 du 12/05/1980

Le transfert de propriété des marchandises est expressément suspendu au paiement intégral du prix et les marchandises livrées pourront donc être revendiquées tant que ce paiement n'aura pas été intégralement effectué. Ne constitue paiement au sens de la présente clause que l'encaissement effectif par le vendeur des chèques, effets de commerce ou tous autres titres de paiement. Les risques sont néanmoins à la charge de l'acheteur dès la remise des marchandises au transporteur et l'acheteur sera donc responsable des dommages quelles pourraient, dès cette remise, causer ou subir en quelque circonstance que ce soit. L'acheteur prendra toutes dispositions appropriées pour que la marchandise restée propriété de notre société soit individualisable dans ses stocks. En cas de revendication, la marchandise en possession de l'acheteur sera présumée celle non encore payée : tous les frais résultant de la revendication seront à la charge de l'acheteur.

## 10- EMPECHEMENT MAJEUR

L'exécution des commandes est suspendue de plein droit dans le cas de force majeure : seront notamment considérés comme cas de force majeure les événements suivants suspendant ou entravant notre exploitation : mobilisation, guerre, lock-out, grève totale ou partielle, émeute, bris de machines, épidémies, incendies, catastrophes naturelles, défaut de matières premières, interruption du trafic, pénurie de main-d'œuvre, insuffisance de fourniture de matériel de transport ou toutes causes indépendantes de notre volonté réduisant ou rendant exorbitante la fabrication ou la livraison. Ces événements nous dégagent de toute responsabilité et de tous dommages et intérêts quelconques pour retard de livraison ou inexécution des commandes.

## 11- CONTESTATIONS ET COMPETENCE

De convention expresse, toutes contestations, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, nées à l'occasion de l'exécution de nos ventes ou marchés seront soumises au droit français et portées devant les tribunaux compétents de notre siège social. Les conditions particulières de vente, de paiement et de livraison n'apportent aucune dérogation à cette convention.

## 12- CLAUSE DE RETRACTATION (VENTE A DISTANCE)

Le délai de rétractation pour une vente à distance est de 14 jours à partir de la date de la commande pour changer d'avis sur votre achat à distance. En cas de rétractation, merci de retourner au vendeur le bordereau de rétractation rempli. Les frais de retour sont à la charge de l'acheteur et les biens doivent être retournés au plus tard dans les 14 jours suivant l'envoi de votre rétractation.